

---

# Brèves économiques et financières

## Semaine du 15 au 21 février 2019

---

### Résumé :

- La réforme du système des retraites proposée au parlement durcit particulièrement les conditions pour les fonctionnaires
- L'indice de prix IPCA-15 connaît la progression la plus faible pour un mois de février depuis 1994
- L'indicateur avancé d'activité de la Banque centrale (IBC-Br) signale une légère décélération au T4 2018
- Evolution des marchés du 15 au 21 février 2019

---

### La réforme du système des retraites proposée au parlement durcit particulièrement les conditions pour les fonctionnaires

---

La proposition de réforme du système de retraites, impliquant un amendement de la Constitution, a été formellement présentée hier par le gouvernement aux chambres législatives, qui doivent discuter d'éventuelles modifications dans les semaines à venir. La réforme vise à adapter le système à l'évolution démographique du Brésil, et constitue le socle du rééquilibrage des finances publiques. En 2019, la projection du déficit du système de retraites (secteur privé et public, dont militaires) atteint 292 Mds R\$, soit plus de 4% du PIB.

La réforme se veut ambitieuse, touche tous les secteurs sauf les militaires pour l'instant, aborde le système des retraites séparément du reste des organismes de la sécurité sociale (prestations sanitaires et sociales) et suit une logique progressive similaire à l'imposition sur le revenu. **Elle durcit particulièrement les conditions des travailleurs cotisant pour le régime du secteur public (RPPS), de façon à les faire converger à terme avec les celles des travailleurs du secteur privé, cotisant au régime général (RGPS).** La régulation sera durcie progressivement lors d'une période de transition de 12 ans. Les principales lignes sont les suivantes :

- **Introduction d'un âge minimal de départ à la retraite, ou allongement quand il existait déjà.** Comme règle générale pour les deux régimes, l'âge minimum de départ sera de 62 et 65 ans pour les femmes et les hommes, respectivement.
- **Le temps de cotisation minimum passe de 15 à 20 ans dans le régime général (RGPS).** Dans le RPPS, il passe de 30 et 35 ans respectivement pour les hommes et les femmes à 25 ans pour tous (dont 10 ans dans la fonction publique). Les règles s'appliquent aussi bien pour les fonctionnaires du gouvernement fédéral que dans les états et municipalités.
- **Des exceptions sont prévues pour certains secteurs** (travailleurs ruraux, professeurs, fonctionnaires de prison et policiers), pour qui l'âge minimum de départ est soit introduit, soit allongé, mais reste inférieur à la règle générale. **Une proposition à part, durcissant également les conditions du régime de retraite des militaires, doit être présentée dans le mois qui suit.**
- **Les taux de cotisations à la retraite deviennent plus progressifs et augmentent notablement dans le secteur public,** avec l'accroissement du nombre de tranches de revenus servant de base de calcul.
- **Les prestations tendent à baisser,** car elles seront calculées sur la moyenne de 100% des salaires perçus dans la vie active. Actuellement, la base de calcul de la moyenne exclut la tranche couvrant jusqu'au 20ème percentile des salaires plus faibles perçus durant la vie active.
- La réforme prévoit des **dés-incitations et limites au cumul de prestations et salaire.**
- Enfin, **un régime par capitalisation** viendra compléter à terme le système de répartition actuel.

## L'indice de prix IPCA-15 connaît la progression la plus faible pour un mois de février depuis 1994

Mesuré autour du jour 15 du mois pour 11 régions métropolitaines, l'Indice étendu des Prix au Consommateur IPCA-15 a progressé en février de +0,34% m.m. (après une hausse de +0,3% m.m. en janvier). La presque totalité des indices régionaux IPCA-15 sont en progression (à l'exception de Goiânia et Brasilia DF). Tout de même, une hausse mensuelle aussi faible en février n'avait pas été observée depuis la mise en place du Plan Real en 1994. La variation cumulée de l'IPCA-15 atteint +3,73% sur 12 mois (contre +3,77% en janvier).

**Sur les neuf secteurs faisant partie de l'enquête, les prix de sept progressent sur le mois, particulièrement dans l'éducation (+3,52% m.m.)** en raison de l'augmentation des mensualités des cours scolaires pratiquée en début d'année. Seuls les prix des vêtements (-0,92%) et des transports (-0,46%) reculent, ceux derniers dans le sillage de la baisse du prix de l'essence pour le troisième mois consécutif (-2,43%).

Ces résultats confirment la perception que **le secteur des services a particulièrement du mal à augmenter les prix en raison de la faible progression du revenu des ménages.**

## L'indicateur avancé d'activité de la Banque centrale (IBC-Br) signale une légère décélération au T4 2018

L'indice d'activité IBC-Br de la Banque Centrale (BCB), principal indicateur avancé de la croissance du PIB brésilien, progresse de +0,21% en décembre m.m. et de +0,18% g.a. Bien que ce résultat soit supérieur aux attentes du marché (qui anticipaient 0% g.a.), il est **en ligne avec une projection de croissance du PIB faible au T4 2018, de +0,1%.**

Le résultat de l'IBC-Br est à prendre avec précaution : en raison de la méthodologie de calcul, la variation de cet indicateur d'activité peut différer significativement de celle du PIB constatée ex post par l'IBGE.

**Les anticipations de croissance pour 2019** (sondage de la BCB auprès des opérateurs de marché) **se sont légèrement détériorées pour 2019**, passant de +2,50% à 2,48%.

## Evolution des marchés du 15 au 21 février 2019

Indicateurs <sup>1</sup>	Variation Semaine	Variation Cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	-0,4%	+9,2%	96 285
Risque-pays (EMBI+ Br)	-8pt	-35pt	241
Taux de change R\$/USD	+0,8%	-0,5%	3,77
Taux de change R\$/€	+1,1%	-0,6%	4,28

Clause de non-responsabilité - Le Service Economique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. **Rédacteurs : Julio RAMOS-TALLADA-Conseiller Financier ; Vincent GUIET-adjoint.**

<sup>1</sup> Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Bloomberg.